

## LA FIN DES ARCHIVES DANS LE PALAIS DE MARI

PAR  
DOMINIQUE CHARPIN

En 1939, dans un article aussi bref que célèbre, F. Thureau-Dangin publia trois « étiquettes de paniers à tablettes » retrouvées dans le palais de Mari, datées de l'année 32 d'Hammu-rabi de Babylone<sup>1</sup>. Deux d'entre elles proviennent de la salle 115 et servaient à fermer des « paniers de tablettes (lettres) de serviteurs de Zimrilim » ; la troisième, signalée comme découverte salle 108, scellait un « panier de tablettes (lettres) de serviteurs de Šamši-Adad ». Il existe encore cinq autres étiquettes de ce genre, encore inédites<sup>2</sup>. Je voudrais reprendre ici le dossier, en publiant ou republiant la totalité du corpus, et en proposant quelques réflexions plus générales sur la conservation des archives dans le palais de Mari et leur sort au moment de la conquête babylonienne.

### LE CORPUS DES ÉTIQUETTES BABYLONIENNES

#### *Les textes*

Une étiquette scellait un lot de tablettes de l'époque de Samsî-Addu ; six autres étiquettes concernent des tablettes du règne de Zimrî-Lîm ; enfin, un fragment est cassé de façon telle que son objet est inconnu. La date de toutes ces étiquettes s'étale du 28 au 30 du septième mois de l'année 32 d'Hammu-rabi.

1. F. Thureau-Dangin, Sur des étiquettes de paniers à tablettes provenant de Mari, *Symbolae Koschaker*, Leiden, 1939, p. 119-120. L'existence de ces documents avait déjà été signalée par G. Dossin, Les archives épistolaires du palais de Mari, *Syria* 19, 1938, p. 105-126, en particulier p. 107. Dossin indiqua : « J'ai retrouvé, en effet, dans mon lot deux petites tablettes, de forme carrée, percées à la base de deux trous, qui avaient servi au passage du lien d'attache (pl. XV, 4 c). Elles portent chacune sur la face la mention : *pisan* (= GI PISAN) *tup-pa-a-tim ša wa-ar-di ša Zi-im-ri-li-im* "panier de lettres des serviteurs de Zimrilim" et, au revers, la mention du mois, du jour et de la 32<sup>e</sup> année de Ḫammurapi : *MU ugnim Êš-nun-na.* »

2. Leur existence a été signalée dans ma note sur L'occupation babylonienne du palais de Mari, *MARI* 5, 1987, p. 661-662.

*a**b**c*

A.2179

*a* - Face*b* - Tranche latérale*c* - Revers

## A) SAMSĪ-ADDU

## N° 1 [M.13032] 30/vii/Ha 32

gi-pisan *tup-pa-tim*  
 2 *ša ir-meš*  
*ša<sup>d</sup>utu-ši<sup>d</sup>IM*  
 R.4 *iti du<sub>6</sub>-kù u<sub>4</sub> 30-kam*  
*mu ugnim èš-nun-na<sup>ki</sup>*

Il doit s'agir de l'étiquette signalée par Dossin à Thureau-Dangin, puisqu'il n'en existe pas d'autre concernant les « serviteurs de Samsî-Addu ». Noter cependant que la transcription que donne Thureau-Dangin (*Symbolae Koschaker*, p. 120) comporte des cassures (notamment à l'emplacement du jour); sans doute l'étiquette n'avait-elle alors pas encore été correctement nettoyée.

## B) ZIMRĪ-LĪM

## N° 2 [M.7961 a] 28/vii/Ha 32

[g]i-pisan  
 2 [*tup-p*]a-a-tim  
 [*ša wa*]-ar-di  
 4 [*ša zi-i*]m-ri-li-im  
 R. [*iti*] du<sub>6</sub>-kù u<sub>4</sub> 28-kam  
 6 [m]u ugnim èš-nun-na

Provenance : S. 115.

N° 3 [A.2652] 29<sup>2</sup>/vii/Ha 32

gi-pisan  
 2 *tup-pa-a-tim*  
 [*š*]a wa-ar-di  
 4 [*ša*] zi-im-ri-li-[im]  
 R. *iti du<sub>6</sub>-kù u<sub>4</sub> 24 + [5-kam]*  
 6 *mu ugnim [èš]-nun-na*

D'après les cassures, il pourrait s'agir de l'« étiquette 1 » de Thureau-Dangin.

## N° 4 [A.2653] 29/vii/Ha 32

gi-pisan  
 2 *tup-pa-a-tim*  
*ša wa-ar-di*  
 4 *ša zi-im-ri-li-im*  
 R. *iti du<sub>6</sub>-kù u<sub>4</sub> 29-kam*  
 6 *mu ugnim èš-nun-na*

## N° 5 [A.3210 = M.10059] 29/vii/Ha 32

g[i]-pisan  
 2 *tup-pa-a-tim*  
*ša wa-ar-di*  
 4 *ša zi-im-ri-li-im*  
 R. *iti du<sub>6</sub>-[kù] u<sub>4</sub> 29-kam*  
 6 [mu u]gnim èš-nun-na

## N° 6 [A.4683] 29/vii/Ha 32

gi-pisan  
 2 *tup-pa-a-tim*  
*ša wa-ar-di*  
 4 [š]a zi-im-ri-li-im  
 R. iti du<sub>6</sub>-kù u<sub>4</sub> 29-kam  
 6 mu ugnim èš-nun-na

Le papier qui emballe la tablette porte, de la main de G. Dossin : « étiquette publiée par Th. D. » ; il s'agit sans doute de l' « étiquette 2 ». La provenance indiquée est S. 115.

## N° 7 [A.2179] 30/vii/Ha 32

gi-pisan *tup-pa-tim*  
 2 *ša ir-meš*  
*ša zi-im-ri-li-im*  
 R. 4 iti du<sub>6</sub>-kù u<sub>4</sub> 30-kam  
 mu ugnim èš-nun-na<sup>ki</sup>

## C) INDÉTERMINÉ

## N° 8 [TH 74-3] 30/vii/Ha 32

(face détruite)  
 R. iti du<sub>6</sub>-kù u<sub>4</sub> 30-ka[m]  
 mu ugnim èš-[nun-na<sup>ki</sup>]

*Description*

En l'absence de toute reproduction (copie ou photo), la nomenclature donnée par Thureau-Dangin à ces objets a ceci de trompeur, qu'il ne s'agit en fait pas vraiment d'étiquettes<sup>3</sup>, mais de tablettes carrées, pourvues de trous aux extrémités de la tranche latérale gauche<sup>4</sup>; manifestement, ces trous sont les traces laissées par les cordelettes qui servaient

3. Il existe aussi dans les archives du palais de Mari de véritables étiquettes, certaines de forme ovoïde mais avec une face plate appliquée directement sur le contenant des tablettes; elles seront publiées ultérieurement. Voir en revanche un exemple retrouvé dans le palais oriental (chantier A), TH 80.117, dont l'iconographie a été publiée par D. Beyer dans *MARI* 2, 1983, p. 50-51 (à compléter par *MARI* 3, 1984, p. 255-256) et l'inscription par moi-même dans *MARI* 4, 1985, p. 454; il s'agit d'une étiquette des « tablettes de la laine et des habits, reçus par [NP] ».

4. Cela avait bien été indiqué par Dossin (voir la citation ci-dessus n. 1), qui accompagna sa description d'une photo (pl. XV 4 c) malheureusement peu lisible (ce qu'on voit est la tranche latérale gauche de la tablette). Ces « étiquettes » sont donc très étroitement semblables aux tablettes scellées par Asqudum (cf. *ARMT* XXIII, p. 232), qui comportaient la trace de la cordelette qui les suspendait sans doute à l'origine au cou d'un des moutons morts qu'elles comptabilisaient (voir les copies d'*ARM* XXI et celles des tablettes d'*ARMT* XXIII publiées dans *MARI* 5). J.-M. Durand me signale encore le même phénomène sur un petit compte d'ovins destinés au sacrifice, l'inédit M. 11270.

à fermer les *pišannum* ainsi scellés<sup>5</sup>. Par commodité, nous conserverons néanmoins le terme d'étiquette<sup>6</sup>.

Ces documents sont très étroitement semblables, tant dans leur aspect extérieur que dans leur rédaction. On doit noter toutefois les particularités communes aux n<sup>os</sup> 1 [M. 13032] et 7 [A.2179], qui les distinguent du reste du lot :

- gi-pisan *tuppâtîm* est écrit sur une seule ligne, et *tuppâtîm* est noté défectivement par *tup-pa-tîm*, sans le -a- qu'ont les autres tablettes ;
- « serviteurs » est écrit par l'idéogramme ìr-meš, non phonétiquement *wa-ar-di* ;
- dans le nom d'année, èš-nun-na est suivi du déterminatif <sup>ki</sup> ;
- enfin, les deux trous sont situés au milieu de la tranche gauche, et non aux angles.

Or ces deux étiquettes sont datées du 30, et non du 28 ou du 29 comme les autres<sup>7</sup>. Il est clair que le scribe qui les a rédigées, s'il s'agit du même que les deux jours précédents, a systématiquement introduit quelques changements par rapport à son travail antérieur. On peut bien sûr envisager qu'il s'agit du travail d'un autre scribe.

#### COMMENTAIRE

On pourrait à première vue être déçu : les cinq nouvelles étiquettes n'apportent presque rien qui ne fût déjà connu, et la sélection de Thureau-Dangin pourrait sembler suffisante. En réalité, le fait de disposer désormais du corpus complet permet de poser un grand nombre de questions, et d'apporter les réponses à quelques-unes.

#### *Le processus d'étiquetage*

On possède tout d'abord une indication sur la durée du processus : on voit désormais que les étiquettes ont été rédigées sur trois journées, du 28 au 30 du mois vii de l'année Hammu-rabi 32<sup>8</sup>. L'identité du ou des auteurs de leur rédaction n'est pas direc-

5. Ceci peut être très clairement observé sur l'étiquette n° 2 [M. 7961], dont la cassure laisse voir la trace de la cordelette à l'intérieur de l'argile.

6. Pour des considérations générales sur les gi-pisan-dub-ba, voir K. R. Veenhof, *Cuneiform Archives. An Introduction*, K. R. Veenhof (éd.), *Cuneiform Archives and Libraries. Papers read at the 30<sup>e</sup> Rencontre assyriologique internationale Leiden, 4-8 July 1983*, Leiden, 1986, p. 1-36, en particulier p. 16 (ouvrage cité ci-dessous comme *CRAI* 30).

7. Noter que le fragment n° 8 [TH 74-3] est lui aussi daté du 30, mais son état de conservation ne permet pas de savoir si, comme c'est vraisemblable, il partageait les mêmes particularités que les deux autres étiquettes rédigées le même jour.

8. Le délicat problème de la correspondance entre le calendrier babylonien et celui de Mari à la fin du règne de Zimri-Lîm, qui n'a pas d'importance directe pour la question ici traitée, sera provisoirement laissé de côté.

tement connue, mais on peut faire à ce sujet une hypothèse. On a en effet retrouvé, parmi les empreintes sur scellements de porte, celle du sceau de « Marduk-mušallim, scribe, fils de Siyatum, serviteur d'Hammu-rabi »<sup>9</sup>. Il n'est pas impossible que ce Marduk-mušallim soit le scribe qui a inscrit ces étiquettes, et qui aurait aussi scellé une porte du palais pendant la durée de son travail; bien entendu, il ne s'agit là que d'une hypothèse.

### *Le choix des tablettes inventoriées*

L'expression *tuppâtîm ša wardî ša NR*, comme l'avaient bien vu Dossin et Thureau-Dangin qui la traduisirent par « lettres des serviteurs de NR », nous donne une indication très claire sur le contenu des récipients auxquels ces étiquettes étaient attachées: il s'agissait de la correspondance. Les Babyloniens ne se sont manifestement pas intéressés à la documentation administrative. On peut donc distinguer trois types de situations dans les archives retrouvées dans le palais de Mari<sup>10</sup>. Un premier cas est constitué par les tablettes de l'époque de Yahdun-Lîm et Sûmû-Yamam: celles-ci ont été retrouvées sous les sols<sup>11</sup>, ayant été mises au rebut vraisemblablement au moment des grands travaux qui marquèrent l'installation de Yasmah-Addu<sup>12</sup>. Elles constituent donc des archives mortes<sup>13</sup>. Tel est également le statut d'une partie au moins des archives administratives de l'époque de Yasmah-Addu<sup>14</sup>. Le deuxième cas est constitué par la documentation administrative du temps de Zimrî-Lîm: celle-ci semble avoir été laissée intacte par les scribes babyloniens. Ceux-ci ne se sont intéressés qu'aux archives de la chancellerie royale, dont la situation forme donc un troisième cas<sup>15</sup>. A leur sujet, plusieurs remarques s'imposent. La première a été faite depuis longtemps par G. Goossens: « Il n'y a pas d'archives historiques; il est déjà surprenant que les archives de Yasmah-Addu fussent

9. Voir D. Beyer, Scellements de portes du palais de Mari, *MARI* 4, 1985, p. 375-384, en particulier p. 380 ME 193 et ma note sur L'occupation babylonienne du palais de Mari, *MARI* 5, 1987, p. 661-662.

10. Cette typologie me semble plus juste que la distinction opérée par J. Margueron entre « les archives de l'époque de Zimrî-Lîm » et « les archives antérieures à Zimri-Lim » (Quelques remarques concernant les archives retrouvées dans le palais de Mari, *CRRAI* 30, Leiden, 1986, p. 141-152, en particulier p. 151).

11. Voir les indications de J. Margueron, *CRRAI* 30, p. 150.

12. Pour ces travaux, voir provisoirement *MARI* 4, p. 268, et *ARMT* XXVI/2, p. 10, en attendant les informations supplémentaires qui seront publiées par J.-M. Durand dans *ARMT* XXVI/3.

13. On signalera l'exception étonnante constituée par les deux grandes listes nominatives de Sûmû-Yamam, retrouvées S. 115; G. Dossin, Deux listes nominatives du règne de Sûmu-Yamam, *RA* 65, 1971, p. 37-66 et 184-190; voir la réédition de ces textes par J.-M. Durand dans *MARI* 8.

14. D. Charpin, Les archives d'époque « assyrienne » dans le palais de Mari, *MARI* 4, 1985, p. 243-268, en particulier p. 254-255.

15. J'entends par « chancellerie royale » le bureau qui traitait la correspondance du souverain, tant active que passive (expédition des lettres du roi et archivage de celles qui lui étaient adressées).

conservées par Zimri-Lim ; lors du passage d'un règne à l'autre, la vie des bureaux ne fut donc pas troublée, il peut en découler que ce passage se fit sans heurt.»<sup>16</sup> Au passage, on observera que le pauvre Yasmah-Addu est tenu pour quantité négligeable par les Babyloniens, puisque ceux-ci font référence au seul Samsî-Addu<sup>17</sup>. A vrai dire, cette observation doit être nuancée : car une part importante du courrier reçu par Yasmah-Addu provenait bien de serviteurs de son père, et non de ses propres serviteurs. De toute façon, il est clair que, aux yeux des Babyloniens, la grande figure de l'époque antérieure à Zimrî-Lîm était Samsî-Addu. On peut se demander comment les scribes babyloniens ont pu distinguer ce qui remontait à Samsî-Addu de ce qui était contemporain de Zimrî-Lîm. Certains auteurs ont pensé qu'ils avaient été assistés dans leur travail par des membres de l'administration de Zimrî-Lîm<sup>18</sup>. On peut plutôt penser qu'ils bénéficièrent d'un classement préexistant : il est difficile d'imaginer qu'ils aient lu ne serait-ce que l'incipit de milliers de lettres en seulement trois jours. Il est donc possible que les Babyloniens se soient contentés d'ouvrir des *pišannum* préexistants, d'en inspecter le contenu et de les refermer avec une nouvelle étiquette.

On notera enfin qu'il n'y a qu'une étiquette pour l'époque de Samsî-Addu, contre six pour le règne de Zimrî-Lîm ; mais cela correspond approximativement à la proportion des lettres qui ont été retrouvées pour chacune de ces deux périodes.

### *La provenance des étiquettes*

Malheureusement, la provenance n'est pas connue pour toutes ces étiquettes<sup>19</sup>. Deux ont sûrement été retrouvées S. 115, une troisième a été signalée par Thureau-Dangin comme originaire de la S. 108 sur la foi d'une indication de Dossin, mais on sait que beaucoup de mélanges ont été opérés entre les tablettes de la S. 108 et celles de la S. 115<sup>20</sup> ; or

16. G. Goossens, Introduction à l'archivéologie de l'Asie Antérieure, *RA* 46, 1952, p. 98-107, en particulier p. 101. Voir depuis les remarques de A. Finet, Typologie des lettres des archives « royales » de Mari, *CRRAI* 30, Leiden, 1986, p. 153-159, en particulier p. 153.

17. Zimrî-Lîm lui-même était plus juste, lorsqu'il évoquait ses prédécesseurs, puisqu'il citait « Yahdun-Lîm, Samsî-Addu et Yasmah-Addu » (A. 1285 : 16-17, dans *Iraq* 39, 1977, p. 150-153). Pour un commentaire de ce passage, voir mon étude sur « L'évocation du passé dans les lettres de Mari », à paraître dans le compte rendu de la 43<sup>e</sup> RAI, Prague, 1996.

18. A. Finet, *loc. cit.*, p. 153.

19. On corrigera le lapsus qui a subsisté dans l'étude de J.-M. Durand sur L'organisation de l'espace dans le palais de Mari, Éd. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome*, Strasbourg, 1985, p. 39-110 (cité ci-dessous comme L'organisation de l'espace...) p. 45, n. 23, où il est écrit que les étiquettes ont été retrouvées au nombre de « 5 pour la salle 108 et 1 pour la S. 115 ».

20. Voir D. Charpin et J.-M. Durand *apud* J. Margueron, Quelques remarques concernant les archives retrouvées dans le palais de Mari, *CRRAI* 30, Leiden, 1986, p. 147. Il semble qu'à un moment donné du processus du catalogage par Parrot et Dossin une erreur ait été commise, et qu'on ait localisé S. 108 des documents qui avaient en fait été retrouvés ailleurs.

les registres d'inventaire n'indiquent pas de provenance pour le n° 1<sup>21</sup>. Il est donc possible, quoique non certain, que toutes ces étiquettes aient été retrouvées salle 115<sup>22</sup>. Si l'on accepte de faire un pas de plus dans l'hypothèse, on peut penser que la porte de cette salle 115 fut fermée<sup>23</sup> et scellée par le scribe babylonien Marduk-mušallim, dont on a mentionné plus haut l'existence.

### *Paniers ou coffres ?*

Sept étiquettes seulement nous ont été conservées : or la salle 115, où a été retrouvée toute la correspondance administrative et diplomatique, compte environ 4 000 lettres<sup>24</sup>. Une simple division donnerait environ 570 tablettes par panier, ce qui pourrait sembler peu réaliste<sup>25</sup>. Néanmoins, le terme de *pišannum*, traduit généralement par « panier », peut aussi désigner un « coffre »<sup>26</sup>. Or l'un des coffres scellés des inventaires datés de l'éponymie de Haya-Malik contenait 30 cuvettes-*šušmarrû* en bronze<sup>27</sup>. On n'a guère d'indications sur le poids de tels objets, mais on trouve un exemple où une cuvette-*šušmarrûm*

21. On aurait pu penser *a priori* que la correspondance reçue par Yasmah-Addu n'était pas conservée avec celle de Zimri-Lîm, la première étant stockée S. 108, la seconde S. 115 : mais l'enregistrement des lieux de trouvaille des tablettes ne conforte pas cette idée : l'essentiel des lettres reçues par Yasmah-Addu semble avoir été retrouvé S. 115.

22. La question de savoir si la salle 115 servait de salle d'archives avant l'arrivée des Babyloniens dans le palais est l'objet d'un débat. J.-M. Durand a estimé qu'il s'agissait d'une des multiples « conciergeries administratives » qui existaient dans le palais (« L'organisation de l'espace... », p. 44-46). De son côté, J. Margueron a considéré que la salle 115 servait à contrôler l'accès à la partie la plus privée du palais et ne fut utilisée comme dépôt d'archives que pendant le tri opéré par les Babyloniens (La ruine du palais de Mari, *MARI* 6, 1990, p. 423-431, en particulier p. 430). Il est vrai que la fouille des deux « niches » ou « placards » de la S. 115 n'a pas permis de retrouver de dispositif de stockage de tablettes, mais cette objection n'est pas déterminante. J. Margueron n'a d'ailleurs pas indiqué où la chancellerie devait être localisée. Il est sûr en tout cas que du temps de Zimri-Lîm existait au moins une salle d'archives (*bît tuppâtîm*), scellée au sceau du roi, dans laquelle se trouvaient des paniers/coffres (*gi-pisan*), où étaient notamment conservées les tablettes de recensement (cf. *ARM* X 82).

23. Noter cependant l'hésitation de J. Margueron, *Recherches sur les palais mésopotamiens à l'Age du Bronze*, BAH 107, Paris, 1982, p. 354, du fait que l'on n'a pas retrouvé de crapaudine à la porte de la S. 115.

24. A. Parrot n'a jamais donné le décompte exact de ses trouvailles. Il a indiqué que « quelque 13 000 textes ont été recueillis cette année, en deux lots concentrés dans deux pièces distinctes (n°s 108 et 115) » (*Syria*, 1937, p. 74). On voit qu'il ne s'agit que d'une approximation très grossière, puisque ce rapport préliminaire ne mentionne pas les centaines de tablettes de la S. 110 (= *ARM* VII). M. Birot a indiqué que dans la salle 115 « en 1936 et 1937 furent mises au jour environ 10 000 tablettes, dont quelque 4 000 pièces de correspondance administrative et diplomatique, le reste étant constitué par des documents d'intendance » (M. Birot, *Nouvelles découvertes épigraphiques au palais royal de Mari (salle 115)*, *Syria* 50, 1973, p. 1-11, en particulier p. 1).

25. Tel fut le point de vue de J.-M. Durand : « Il faut admettre que la masse des lettres retrouvées excède largement 6 ballots, quelque volumineux qu'ils fussent ! » (J.-M. Durand, *L'organisation de l'espace...*, p. 45).

26. Noter par exemple K. R. Vecnhof, *Cuneiform Archives. An Introduction*, *CRRAI* 30, p. 16, qui traduit *\*pisan-dub-ba* par « tablet basket/coffer ».

27. *ARM* XXI 258. Voir aussi P. Villard, *Le déplacement des trésors royaux d'après les archives royales de Mari*, D. Charpin et F. Joannès (éd.), *La circulation des biens, des personnes et des idées dans le Proche-Orient ancien, Actes de la XXXVIII<sup>e</sup> Rencontre assyriologique internationale (Paris, 8-10 juillet 1991)*, Paris, 1992, p. 195-205.

pèse 3 mines de bronze<sup>28</sup>. Le poids total du contenu de ce coffre était donc de 45 kg. Une lettre pesant en moyenne environ 100 g, on pouvait donc mettre environ 450 lettres dans un coffre susceptible de transporter un poids de 45 kg. Il apparaît donc probable que les 7 étiquettes retrouvées correspondent aux 7 coffres qui devaient rassembler toutes les lettres découvertes dans la salle 115<sup>29</sup>.

### *Le sort des coffres de tablettes*

Dans la mesure où les Babyloniens ont examiné les archives de la chancellerie et où ce sont eux qui ont détruit le palais, on est amené à penser que cette opération avait pour but de retrouver certains textes pour les emporter<sup>30</sup>. Une étiquette inédite me semble fournir un indice pour conforter ce raisonnement. Il s'agit d'un fragment découvert en 1974, lors de la dernière campagne d'A. Parrot à tell Hariri. Sur la boîte en carton qui emballait ce fragment au musée d'Alep, figure la mention : « 1 fragment de tablette de la porte nord de Zimri-Lim. » Il s'agit en réalité d'un fragment d'étiquette, qui figure ici sous le n° 8 et dont seule la date est conservée, mais qui porte aussi des traces de cordelette.

Cela pourrait donc signifier qu'au moins un coffre de tablettes a été laissé à la porte nord du palais<sup>31</sup>. On en est donc conduit à se demander si les Babyloniens n'avaient pas prévu une évacuation complète des archives, du moins des archives de la chancellerie royale, et que pour une raison de nous inconnue le processus ne fut pas mené à son terme avant la destruction du palais<sup>32</sup>. A l'appui de cette hypothèse, on

28. *ARMT* XXII 210 + XXII 214; je remercie M. Guichard pour cette référence.

29. Bien entendu, ce nombre de sept pourrait être augmenté, si jamais lors de la fouille une étiquette avait échappé aux fouilleurs, ou si un autre exemplaire inédit avait échappé à l'inventaire actuel, par exemple du fait d'une cassure : ce qui m'importe ici, c'est de souligner que sept coffres pouvaient suffire à contenir les quelque 4 000 lettres retrouvées S. 115. Le terme de gi-pisan pouvait parfois désigner des récipients encore plus considérables : J.-M. Durand veut bien me signaler que dans l'inédit M. 6656 il est question de deux coffres qui contiennent environ 1 200 l de grain chacun ((11) 2 a-gar 6 1/2 gur 0,02 še (12) ša à-ra (13) ša 2 gi-pisan).

30. Voir J.-M. Durand, *L'organisation de l'espace...*, 1985, p. 45-46, n. 23. Cette opinion a manifestement convaincu J. Margueron, qui a modifié en conséquence son texte sur Les derniers moments du palais de Mari, *Art and Fact* 3, 1984, p. 41-44, en particulier p. 43 c, lorsqu'il l'a republié dans *MARI* 6, 1990, p. 430. Noter également, de manière indépendante, l'opinion de K. R. Veenhof : « We do not know which practical purposes the operation served, since Mari's final destruction and abandonment followed soon. Hammurabi's scribes may have collected information and taken along a number of important documents but, fortunately, they left the bulk of the palace archives on the spot » (*CRRAI* 30, 1986, p. 9).

31. Bien entendu, on ne peut exclure que ce coffre ait contenu autre chose que des tablettes. La discussion qui suit suppose que cette étiquette était du même genre que les sept autres qui nous sont restées, mais il ne s'agit pas d'une certitude.

32. C'est ce qu'avait pensé J. Margueron dans un premier temps : « Le vainqueur pourrait y (= S. 115) avoir rassemblé les documents qu'il désirait emporter dans ses bagages pour les étudier à loisir. Pour une raison que nous ne connaissons pas ce matériel a été laissé sur place lors de la destruction, ce qui a permis de le retrouver au moment de la fouille » (*Recherches sur les palais mésopotamiens à l'Age du Bronze*, *BAH* 107, Paris, 1982, p. 353).

pourrait mentionner le fait qu'une partie des statues ne fut pas non plus emportée à Babylone<sup>33</sup>.

Une autre solution est cependant envisageable : cette étiquette se serait détachée du coffre alors que celui-ci était emporté hors du palais. Deux arguments militent de façon décisive en faveur de cette seconde hypothèse. On doit noter tout d'abord que le n° 8 [TH 74-3] est précisément un fragment, et ce n'est sans doute pas par hasard ! En outre, à ma connaissance, aucune tablette n'a été retrouvée à la porte du palais, ce qui devrait être le cas si un coffre y avait été déposé ou abandonné<sup>34</sup>. Il semble donc plus probable que les Babyloniens, après avoir trié les archives de la chancellerie royale, décidèrent de n'en emporter qu'une partie, laissant sur place le reste, pour eux sans valeur.

Les étiquettes conservées montrent que le rebut du tri des Babyloniens était constitué par les lettres écrites par des « serviteurs » de Samsî-Addu ou de Zimrî-Lîm. Une telle désignation exclut les lettres écrites par des souverains de même rang<sup>35</sup> : de fait, elles n'ont pas été retrouvées<sup>36</sup>... Car les « lettres royales » que publiera prochainement J.-R. Kupper dans *ARMT XXVIII* ont été dans leur grande majorité expédiées par des vassaux de Zimrî-Lîm, qui peuvent très bien être décrits comme ses « serviteurs » (*wardû*)<sup>37</sup>. En revanche, on ne possède aucune lettre du *sukkal* d'Elam, ni du roi d'Ešnunna Ibâl-pî-El<sup>38</sup>, qui se considéraient tous deux comme « père » de Zimrî-Lîm ; ce qu'on a conservé comme lettres des rois d'Alep à Zimrî-Lîm est infime par rapport à ce

33. Voir J. Margueron, La ruine du palais de Mari, *MARI* 6, 1990, p. 423-431, en particulier p. 429 : « La Déesse au Vase Jaillissant, Ishtup-Ilum, Lâsgân, la tête du Guerrier à la Mentonnière... ne sont que des épaves, abandonnées pour je ne sais quelle raison, d'une série certainement beaucoup plus riche à l'origine. »

34. Le plan publié par J. Margueron dans *CRRAI* 30, p. 146, indique le vestibule 156 comme ayant fourni des tablettes. Dans *MAM* II/1, p. 10, A. Parrot n'en signale aucune. En fait, selon le catalogue établi sous la direction de M. Birot, une seule tablette est originaire de cet endroit, M. 10560 ; il s'agit d'une tablette « Šakkanakku », donc datant en fait du début du règne de Yahdun-Lîm. Aucun détail sur le locus de sa découverte n'est disponible, mais on peut penser qu'il s'agit d'une tablette mise au rebut qui a été retrouvée par hasard, sans doute dans un recoin ; une découverte sous le niveau du sol de Zimrî-Lîm est en effet à exclure, puisque le sol de ce vestibule est dallé.

35. Voir déjà les considérations de J.-M. Durand, L'organisation de l'espace..., p. 45-46, n. 23.

36. Lors de la Table ronde, N. Ziegler m'a très justement fait observer cependant que parmi les tablettes de la salle 115 se trouvaient aussi les lettres écrites par Samsî-Addu lui-même ; celles-ci auraient-elles été rangées également sous la rubrique des *tuppâtîm ša wardî ša Samsî-Addu* ? Si tel est le cas, comme c'est vraisemblable, cela prouve que ces lettres ne présentaient plus d'intérêt pour Hammu-rabi au moment où il s'empara de Mari, puisque ses scribes ne se donnèrent pas la peine d'en effectuer une classification détaillée. La conclusion est d'importance : la totalité des lettres de l'époque de Yasmah-Addu qui avaient été conservées du temps de Zimrî-Lîm nous serait donc parvenue. Cela est confirmé par l'étude de la totalité de la correspondance d'Isme-Dagan, publiée et inédite, à laquelle N. Ziegler vient de consacrer sa thèse : il ne semble pas y manquer beaucoup de pièces et les absences sont sans doute à imputer au mauvais état de conservation de certaines tablettes.

37. Voir J.-R. Kupper, Zimrî-Lîm et ses vassaux, D. Charpin et F. Joannès (éd.), *Marchands, diplomates et empereurs. Études sur la civilisation mésopotamienne offertes à Paul Garelli*, Paris, 1991, p. 179-184.

38. A l'exception de A. 1289<sup>+</sup> (*Mél. Garelli*, p. 148-159), qui ne possède cependant plus son adresse : peut-on supposer que celle-ci était déjà cassée dans l'Antiquité ?

qui doit avoir existé, etc.<sup>39</sup>. Il aurait donc été crucial de savoir quel était le libellé du fragment n° 8 [TH 74-3] : si mon hypothèse est juste, ce devait être autre chose que la correspondance des fonctionnaires de Samsî-Addu ou de Zimrî-Lîm...

### Conclusion

Il apparaît donc certain que les archives de la chancellerie de Zimrî-Lîm – et elles seules – furent examinées par les Babyloniens et stockées salle 115 dans des coffres étiquetés par leurs soins. Une partie de ces coffres fut déménagée, comme en témoigne un fragment d'étiquette tombé dans le vestibule du palais, le reste laissé sur place.

Une sorte de contre-épreuve à l'image qui est ici proposée est fournie par le cas de la correspondance féminine. J.-M. Durand a pu montrer que les lettres adressées aux reines de Mari avaient été retrouvées *in situ* dans la « Seconde Maison », quartier du palais réservé à leur habitat, mêlées aux documents administratifs qui avaient trait à leurs activités<sup>40</sup> ; il y avait parmi elles des lettres du roi Zimrî-Lîm, mais qui ne furent pas touchées par les Babyloniens. On peut également citer le cas de la correspondance adressée au chef des marchands Iddiyatum, retrouvée salle 24 dans l'espace qui servait à stocker les jarres de vin. Là non plus, il n'y a pas trace d'une intervention des Babyloniens. Ceux-ci n'ont donc touché qu'aux lettres et documents conservés par la chancellerie royale.

Que se passa-t-il après l'intervention des Babyloniens au mois vii de l'an 32 d'Hammu-rabi ? G. Dossin écrivait en 1938 : « Il faut bien constater que les destructeurs du palais se sont acharnés à mettre en pièces les archives, qui paraissaient avoir été classées par "paniers" et par année, et que, seules, les tablettes de petit format ont échappé à leurs coups. »<sup>41</sup> Dans son rapport sur sa nouvelle fouille de la salle 115, M. Birot rappelait

39. En revanche, on ne peut considérer comme signifiant le fait que nous ne possédons apparemment pas de lettres que Zimrî-Lîm aurait reçues à l'extrême fin de son règne (qui l'avertiraient de la menace babylonienne, des mesures à prendre pour y faire face, etc.) : il n'y a en effet pas de preuve que Zimrî-Lîm ait alors résidé dans son palais. Or on sait qu'il avait coutume d'y archiver à son retour les lettres qu'il avait reçues pendant un voyage. La dernière absence de Zimrî-Lîm n'ayant pas été suivie d'un retour à son palais, il est normal que les dernières missives qui lui furent adressées ne s'y trouvent pas. Cette explication me semble préférable à celle que J.-M. Durand a proposée : « La fin du règne n'est pas l'objet de dossiers bien définis encore et il est possible que la plupart des pièces les plus significatives aient été retirées des archives palatiales après leur inventaire par Hammu-rabi, car elles représentaient des pièces à conviction décisives à propos des engagements personnels de tout un chacun dans ces moments cruciaux pour le statut politique du Proche-Orient » (*ARMT XXVI/1* p. 401). La contre-épreuve de ce raisonnement est fournie par *ARMT XXVI* 185 *bis* (= X 134 + 177), qui mentionne la crainte du roi de Mari de voir Hammu-rabi de Babylone profiter de ce qu'il est occupé dans le « haut pays » pour venir assiéger Mari : cette lettre est datable du début de ZL 12' (voir J.-M. Durand, *ARMT XXVI/1*, p. 369, n. a). Or elle a été envoyée par Zimrî-Lîm à Šibtu, et n'a pas été retrouvée S. 115, mais mêlée au reste de la correspondance féminine (X 134 = A. 2855 est cataloguée comme provenant de la S. 51 ; en revanche, X 177 = A. 4362 est réputée provenir de la S. 108. Il semble bien qu'on ait trop prêté à cette dernière, cf. *supra*).

40. J.-M. Durand, *L'organisation de l'espace...*, p. 81-83 ; il s'agit en particulier des salles 51-52 et 110.

41. G. Dossin, *Les archives épistolaires du palais de Mari*, *Syria* 19, 1938, p. 105-126, en particulier p. 107.

que les tablettes « jetées pêle-mêle sur le sol dallé par la soldatesque du conquérant qui détruisit le palais de Zimrî-Lîm, y formaient, selon le rapport de M. André Parrot, “une couche épaisse de 0,30 à 0,40 m” »<sup>42</sup>. On pourrait en effet admettre que les tablettes laissées sur place furent volontairement détruites par les soldats qui mirent ensuite le feu au palais. Mais on doit à la vérité de dire qu’un grand nombre de tablettes cassées portent la trace de coups de piochons, à n’en pas douter ceux des ouvriers d’A. Parrot... D’autres cassures semblent avoir été provoquées par la cuisson superficielle que subirent une partie des tablettes pour assurer leur conservation avant leur transport. Par ailleurs, M. Birot lui-même observa par endroits une sorte de cohérence dans la répartition des tablettes qu’il retrouva le long des murs de la S. 115<sup>43</sup>. On notera enfin que l’épaisseur de la couche de tablettes de 30 à 40 cm, relevée par A. Parrot, peut très bien correspondre à la hauteur des coffres qui avaient contenu ces tablettes<sup>44</sup>. Ceux-ci furent-ils vraiment éventrés et leur contenu éparpillé sur le sol de la S. 115 ? Il aurait fallu une fouille fine pour le déterminer avec certitude. Le doute subsiste donc sur le sort ultime des archives royales de Mari avant que la terre ne les recouvre pour près de trois mille sept cents ans...

DOMINIQUE CHARPIN,  
Apt. 2103, 10 Villa d’Este,  
75013 Paris.

### RÉSUMÉ

En 1939, F. Thureau-Dangin publia trois étiquettes de paniers à tablettes retrouvées dans le palais de Mari, datées de l’année 32 d’Hammu-rabi de Babylone. Deux d’entre elles proviennent de la salle 115 et servaient à fermer des paniers de « tablettes des serviteurs de Zimrî-Lîm » ; la troisième, découverte salle 108, scellait un panier de « tablettes des serviteurs de Samsî-Addu ». Il existe cinq autres étiquettes de ce genre, encore inédites. Je voudrais reprendre ici le dossier, en publiant ou republiant la totalité du corpus, et en proposant quelques réflexions plus générales sur la conservation des archives dans le palais de Mari et leur sort au moment de la conquête babylonienne.

42. M. Birot, Nouvelles découvertes épigraphiques au palais royal de Mari (salle 115), *Syria* 50, 1973, p. 1-11, en particulier p. 1. On relèvera déjà la note discordante de J. M. Sasson, *Some Comments on Archive Keeping at Mari*, *Iraq* 34, 1975, p. 55-67, en particulier p. 55 : « For this scattering, Hammurapi’s victorious troops were often blamed. This accusation is contradicted, however, by the evidence, documented with archival tags, that after its initial victory, Babylon attempted to preserve Mari’s archives under a modicum of order. »

43. M. Birot, Nouvelles découvertes épigraphiques au palais royal de Mari (salle 115), *Syria* 50, 1973, p. 1-11, en particulier p. 2.

44. La S. 115 mesure 7 × 4 m : les sept coffres pouvaient donc très bien y avoir été entreposés à même le sol.